

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 9 OCTOBRE 2024

DEL-2024-217

L'An deux mille vingt-quatre, le 9 octobre, à 9 heures, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 2/10/2024, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Étaient présents :

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur d'ANNECY :

Titulaires : Mme LAFARIE,
MM. BACHELLARD, BARRY, BOUCLIER, COUTIER, PAULY, PELLARIN, PEUGNIEZ.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de BONNEVILLE :

Titulaires : MM. BARBIER, BOUVARD C, BOUVARD M, BUFFLIER, CHENEVAL JP, DESCHAMPS, DUNAND, FONTAINE, GAUDIN, MEYNET-CORDONNIER, PENHOÛËT, PERRISSIN-FABERT, RATSIMBA, STEYER.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS :

Titulaires : MM. GILET, HACQUIN, JACQUES, OBERLI, SIBILLE.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de THONON-LES-BAINS :

Titulaires : MM. CHARRAT, CONDEVAUX JF, DEAGE, MATHIAN.

Suppléants : M. CRAQUELIN.

Collège des communes sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : MM. BOISIER, DUGAVE, REY.

Suppléants : .

Collège des Syndicats Intercommunaux sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : MM. CARTIER, FRANÇOIS.

Suppléants : .

Collège du Conseil départemental de la Haute-Savoie :

Titulaires : MM. BAUD-GRASSET, CATTANÉO, DAVIET.

Suppléants : .

Collège des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :

Titulaires : Mme MAYORAZ,
MM. FROSSARD, GENOUD, GEORGES, SAILLET.

Suppléants : M. GUITTON.

Avaient donné pouvoir :

Mmes BRUNO, CECCON, PARIS, PESSEY-MAGNIFIQUE, TARAGON, WENDLING,
MM. GYSELINCK, MARIAS, ROLLIN.

Étaient absents ou excusés :

Mmes AUDETTE, BILLOT, BRO, DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER, , MUGNIER,
MM. AEBISCHER, AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BACH, BARON, BARTHALAIS, BLOUIN,
BONTEMPS, BOUCHET, BURNET, CALLET, CALONE, CAVAREC, CHARBONNIER, CHARLOT-FLORENTIN, CHASSAGNE, CHENEVAL P, CLEVY, DEFAGO, DEPLANTE, DERONZIER, EVERAERE, FOURNET, GILBERT, GILLET, GONDA, GRANGER, GUILLOTTE, HAVEL, HENON, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEGEROT-GERMAIN, LEOTY, LEROY, LOMBARD, MARTIN-COCHER, PEROU, PERRET, PERY, ROSSINELLI, RUBIN, SERMET-MAGDELAIN, SONNERAT, TOURNIER, VILLARD, VITTOZ.

Assistaient également à la réunion :

Mmes ASSIER, CARRERA, CHRISTIN, JAILLET,
MM. CHALLEAT, DUPERTHUY, GRANGE, LOUVEAU, RACAT, VIVIAN : du SYANE.

Membres en exercice :	108
Présents :	46
Membres habilités à prendre part au vote :	108
Votants :	46
Représentés par mandat :	9

Objet : CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION DES MAIRES (ADM 74) ET LA REGIE DE GESTION DES DONNEES (RGD) SAVOIE MONT BLANC

Rapport présenté par M. Joël BAUD-GRASSET

Les enjeux majeurs liés à la transition numérique des communes et intercommunalités de Haute-Savoie, en particulier la digitalisation des services publics, la gestion des données et la sécurité informatique prennent une place croissante.

La nécessité de renforcer les synergies entre les différentes structures publiques et parapubliques œuvrant à la transformation numérique des territoires, afin de mutualiser les ressources et améliorer l'efficacité des actions menées s'impose.

La volonté conjointe de l'Association des Maires de Haute-Savoie (ADM74), de la Régie de Gestion des Données Savoie Mont Blanc (RGD Savoie Mont Blanc) et du SYANE de mettre en place une action coordonnée pour soutenir les collectivités territoriales dans leurs démarches de transformation numérique justifie un partenariat plus soutenu.

Dans cette perspective, le SYANE est un acteur majeur dans l'accompagnement des collectivités territoriales de Haute-Savoie en matière de transition numérique et d'innovation technologique.

La convention de partenariat jointe à la présente délibération précise les modalités de coopération entre les partenaires, ainsi que les objectifs stratégiques et opérationnels de ce partenariat.


Les membres du Comité syndical sont invités :

1. à prendre acte des objectifs de ce partenariat, à savoir :
 - la mutualisation des ressources pour accompagner les collectivités dans leur transition numérique,
 - la coordination des actions entre les partenaires pour simplifier l'accès des collectivités aux services numériques,
 - l'élaboration d'actions de sensibilisation et de formation en direction des élus et agents des collectivités,
 - la possibilité de créer une dynamique collective autour de la gouvernance numérique départementale,
2. à approuver la convention de partenariat stratégique et de mutualisation entre l'Association des Maires de Haute-Savoie (ADM74), la Régie de Gestion des Données Savoie Mont Blanc (RGD Savoie Mont Blanc) et le SYANE, telle qu'annexée à la présente délibération,
3. à autoriser le Président du SYANE à signer ladite convention et à entreprendre toute démarche nécessaire à sa mise en œuvre,
4. à mandater le Président du SYANE pour participer aux instances de gouvernance prévues dans la convention, notamment le Comité de Pilotage chargé de suivre et d'orienter le partenariat, et pour veiller à la mise en œuvre des actions décidées dans la feuille de route annuelle,
5. à s'engager à assurer un suivi régulier de la convention et à en évaluer les résultats à l'issue de la première période d'application d'un an, avant son éventuelle reconduction tacite.

Adopté à l'unanimité.

Le Président.

Joël BAUD-GRASSET.


Syane
ENERGIES & NUMERIQUE

